

Pétition pour le maintien du Bureau du Jazz à Radio France : les premières réponses officielles !

Mise à jour 26 novembre 2014

La pétition pour le Maintien du Bureau du Jazz a réuni à ce jour plus de 7.000 signatures, et des témoignages très significatifs en provenance de France et de l'étranger nous ont permis de soumettre un rapport de synthèse très convaincant aux institutions, qui ont ainsi pleinement mesuré la place essentielle de ce Bureau pour les musiciens, les professionnels et les auditeurs.

Jean-Pierre Rousseau, Directeur de la Musique à Radio France et Marie-Pierre de Surville, Directrice de France Musique ont reçu conjointement le 6 novembre dernier une délégation du comité de la pétition. Un grand merci aux musiciens talentueux et convainquants présents à cet entretien : Patrice Caratini, Pierre de Bethmann, Fred Maurin et Jean-Charles Richard. Martine Palmé (Initiales) et Aurélie Foucher (Grands Formats) complétaient la délégation.

L'article de Clarisse Fabre paru dans Le Monde à l'issue de cette rencontre est consultable ici : http://www.martinepalme.com/actu/index_assets/article_leMonde_petition_RF.pdf

Ce rendez-vous avait pour objectif d'obtenir des réponses sur le devenir du Bureau du Jazz, ce qui suppose :

- La reconduction d'un budget dédié et des moyens techniques nécessaires.
- La reprise de la production de concerts publics réguliers à Radio France.
- Leur diffusion sur les ondes hertziennes en France (donc un créneau horaire sur France Musique), ainsi que sur le réseau des radios partenaires à l'étranger (UER en Europe, NHK au Japon, NPR aux USA).

Voici l'essentiel des annonces officielles communiquées à la délégation :

1/ Pour le Bureau du Jazz sous sa responsabilité, Jean-Pierre Rousseau confirme :

- "Qu'il n'y a pas de fermeture du Bureau du Jazz". Il rappelle que depuis son arrivée en juin, dans un contexte où Radio France connaît pour la première année des restrictions budgétaires, les inconnues liées aux travaux en cours dans les différents studios et la reconfiguration de l'équipe de la Direction de la Musique ont nécessité un temps de réflexion. Il s'agit "de trouver la bonne formule par rapport à la vie du jazz aujourd'hui". La conception même du Bureau du Jazz, de même que sa dénomination "un peu soviétique", sont sans doute amenées à évoluer.
- 6 concerts seront produits entre janvier et juin 2015 "pour relancer la machine", au rythme d'un par mois, le samedi à 17h30 au Studio Charles Trenet. Le titre *Jazz sur le Vif* reste inchangé. Vous trouverez les programmes sur la page de *Jazz sur le Vif* : <http://www.francemusique.fr/jazz/jazz-sur-le-vif-saison-2014-2015-29941> (N.B. Les concerts de *Jazz sur le Vif* étaient précédemment bimensuels, et Xavier Prévost accueillait en moyenne une trentaine d'orchestres par saison).
- Arnaud Merlin a été pressenti pour la production de ces concerts, au titre de conseiller jazz dans l'équipe de la Direction de la Musique de Radio France.
- Jean-Pierre Rousseau assure que le budget du Bureau du Jazz est préservé.
- Une programmation jazz sera prévue dans le cadre du Festival de Radio France Montpellier, qu'il dirige désormais. Le responsable de cette programmation n'est pas encore nommé.

2/ Décisionnaire de la grille des programmes de France Musique, Marie-Pierre de Surville :

- S'engage pour sa part à diffuser les six concerts produits par le Bureau du Jazz au premier semestre 2015, lors d'un temps fort jazz cet été.
- Les concerts continueront à être diffusés sur le réseau des chaînes partenaires à l'étranger.
- Marie-Pierre de Surville dit ne pouvoir s'engager dans l'immédiat sur le retour à une case spécifique pour les concerts produits par le Bureau du Jazz la saison prochaine. Il faut "laisser le temps à la grille actuelle de vivre sa vie", et les choix éditoriaux qu'elle affirme seront évalués, notamment en termes d'audimat, pendant cette première saison.

Si nous pouvons nous réjouir de l'ouverture d'un dialogue lors de ce rendez-vous, et des bonnes nouvelles de source officielle (la reprise de la production des concerts, l'assurance que le budget dévolu par concert ne baissera pas, le choix d'Arnaud Merlin en tant que conseiller jazz, la poursuite des retransmissions sur le réseau des radios étrangères, le maintien d'une programmation jazz au Festival de Radio France Montpellier), une grande inquiétude demeure quant aux perspectives pour la saison 2015-2016 et les suivantes.

Les questions concernant le nombre de concerts produits à plus long terme (donc l'exposition de la diversité des talents de la scène hexagonale), la régularité des diffusions – y compris pour les captations extérieures sur les festivals ou autres scènes de jazz – et l'existence d'une tranche horaire dédiée sur France Musique restent posées. Ce rendez-vous était un premier pas et renforce notre détermination. Nous continuerons donc à rencontrer et à sensibiliser de nouveaux interlocuteurs, à tous les niveaux des institutions décisionnaires, pour obtenir des résultats à la hauteur des ambitions que nous partageons pour cette musique.

Guillaume de Chassy, Martine Palmé, Aurélie Foucher